

communiqué de presse



13/04/2018

Satisfaction du GART à propos de la concertation menée sur la future loi d'Orientation sur les mobilités

Alors que le projet de loi d'Orientation sur les mobilités va être transmis prochainement au Conseil d'État avant sa présentation en Conseil des ministres, les élus du GART se félicitent de la concertation menée entre le Gouvernement et le GART, ainsi que les parties prenantes dont les associations d'élus, pour l'élaboration de ce texte.

Au total, ce sont plusieurs dizaines d'heures de discussions, d'échanges parfois vigoureux et de propositions qui ont été consacrées à l'élaboration de ce texte lequel a, grâce à cette concertation, sensiblement évolué. La présence personnelle de la Ministre chargée des Transports, Mme Elisabeth Borne, en janvier dernier, face aux élus du Conseil d'administration du GART, toutes tendances confondues, avait déjà permis des échanges francs, déterminés mais, au final, fructueux.

Depuis sa création en 1981, le GART a souvent été consulté par les services de l'État et a également été à l'origine de certaines réformes législatives à l'image de la décentralisation du stationnement sur voirie, entrée en vigueur en janvier dernier.

Cette étroite collaboration entre le cabinet de la Ministre des transports, la Direction générale des infrastructures, des transports et de la mer et le GART marque une étape supplémentaire dans la confiance faite à notre association et a son rôle incontournable dans la défense des intérêts des collectivités territoriales.

À l'heure où notre pays est à la croisée des chemins en matière de mobilité durable, les élus du GART souhaitent mettre en valeur cette coopération, conduite dans le respect des parties prenantes et inviter le Gouvernement à poursuivre dans cette démarche positive et considérer les propositions d'amendements qui seront faites par ces parties, dans le souci de l'intérêt général, lors de la future discussion parlementaire du projet de loi d'Orientation sur les mobilités.

Contacts presse

Guy LE BRAS
Directeur général
+33 (0)1 40 41 18 19
guy.lebras@gart.org

Mouloud HOUACINE
Responsable communication externe
+33 (0)1 40 41 18 34
mouloud.houacine@gart.org

Le GART, l'association des collectivités au service de la mobilité

Le Groupement des autorités responsables de transport agit quotidiennement en faveur du développement des transports publics et des modes alternatifs à l'automobile. Constitué d'une équipe d'élus et de permanents pour mener à bien sa mission d'intérêt général, le GART partage les grands enjeux de la mobilité durable avec ses adhérents, plus de 220 autorités organisatrices de transport : autorités organisatrices de la mobilité, départements et régions. Le GART poursuit ainsi son inlassable travail de soutien des autorités organisatrices de transport et défend leurs intérêts à tous les niveaux où se déterminent les politiques publiques.